



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

la Cimade

Franche-Comté Bourgogne
L'humanité passe par l'autre

Sommaire

2024 en France et dans la région 01

| | |
|--|------|
| Édito : Retour sur notre année 2024 | P.01 |
| Un contexte toujours plus préoccupant | P.02 |
| À l'échelle globale : des tendances inquiétantes | P.03 |

Faire vivre le projet associatif dans nos territoires 04

| | |
|---|------|
| Les groupes locaux : le cœur battant de La Cimade | P.04 |
| Un appui régional au service du collectif | P.05 |
| Les instances régionales et locales en 2024 | P.06 |
| Une équipe salariée renforcée | P.07 |
| Les axes d'engagement majeurs de 2024 | P.08 |

La solidarité en actions 10

| | |
|---|------|
| L'accompagnement et le soutien juridique des personnes étrangères | P.10 |
| Les ateliers de français | P.11 |
| Les actions de sensibilisation | P.12 |

Cap sur l'avenir 14

Ils nous soutiennent 15

Nous contacter 16

2024 En France et dans la région

✍ Mot du Bureau Régional

L'année 2024 a été profondément marquée par un contexte politique et international lourd, qui n'a pas été sans effet sur le moral des équipes. Depuis trois ans, la guerre en Ukraine a entraîné l'arrivée de nombreuses personnes réfugiées. En octobre 2023, les événements du 7 octobre et la guerre menée à Gaza ont ravivé les tensions et les inquiétudes.

En France, les élections législatives anticipées de 2024 ont suscité une mobilisation citoyenne inédite, qui a permis de **repousser l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir**. Pour autant, les **politiques menées à l'égard des personnes étrangères continuent de se durcir** : adoption de la loi Darmanin, publication de la circulaire Retailleau, et généralisation de la dématérialisation des démarches.

Ces évolutions ont des conséquences directes sur les personnes accompagnées, confrontées à des parcours toujours plus complexes et inaccessibles.

Face à cela, **nos équipes ont su interroger leurs pratiques**, notamment grâce à la présence d'une stagiaire dédiée à l'impact de la dématérialisation. Ce travail a permis d'alimenter une réflexion collective sur la posture à adopter pour continuer à défendre les droits, dans un contexte de plus en plus contraint.



Introduction



Un contexte toujours plus préoccupant

Après une année 2023 marquée par la mobilisation contre le projet de loi asile et immigration, l'année 2024 aura été celle de son application brutale, à travers la loi promulguée le 26 janvier 2024. Ses conséquences sont venues réduire encore davantage les droits des personnes étrangères.

Un important travail de décryptage juridique a été mené dans tout le mouvement Cimade, y compris en région Franche-Comté Bourgogne, pour analyser la réforme et en informer les personnes concernées, les partenaires et les bénévoles. Ce travail de fond, essentiel, a permis de garantir une information fiable et actualisée, malgré un contexte mouvant et complexe.



La dématérialisation croissante des démarches et les dysfonctionnements de la plateforme ANEF continuent de provoquer de graves ruptures de droits, en cascade. À l'échelle nationale, les équipes de La Cimade ont accompagné plus de 20 000 personnes, dont les situations se complexifient toujours davantage, au rythme des nouvelles mesures, souvent entravantes, excluantes et déshumanisantes.

Face à cette régression des droits et à la montée de discours nauséabonds – amplifiés lors des élections législatives anticipées –, la région Franche-Comté Bourgogne a choisi de se mobiliser. Aux côtés d'autres acteurs engagés, elle a porté haut les valeurs de solidarité et de dignité à travers des actions concrètes de sensibilisation, touchant un public toujours plus large et diversifié.

Malgré un contexte difficile, le mouvement bénévole régional tient bon et ne cesse même de grandir. Cette dynamique positive a nourri une réflexion collective sur l'avenir de l'engagement bénévole et les nouvelles formes d'action possibles. Un bel exemple de cette vitalité : l'officialisation du groupe local de Dole est venue renforcer la présence de La Cimade dans le territoire.

 En 2024, La Cimade Franche-Comté Bourgogne comptait 160 adhérent·es et 110 bénévoles mobilisées aux côtés des personnes étrangères, dans un engagement sans faille pour la défense de leurs droits.



🔍 À l'échelle globale : des tendances inquiétantes

L'immigration, chance ou malchance ? Là n'est pas le propos.

Le respect des droits humains, lui, ne devrait jamais être une variable d'ajustement.

La Cimade sensibilise à travers divers campagnes et évènements d'information.

Réalité 1

En France, ce sont plus de 40 lois sur l'asile et l'immigration qui se sont succédées, réduisant progressivement les protections. Le droit des étrangers s'étiole, pris en étau entre les attaques répétées des gouvernements successifs et des politiques sécuritaires de plus en plus dures.

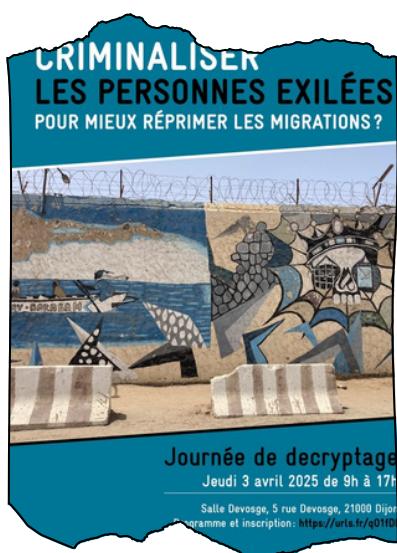


Réalité 2

En Europe, le nouveau Pacte sur l'asile et l'immigration renforce la logique de fermeture des frontières, au détriment des droits fondamentaux et du respect des engagements internationaux.

Réalité 3

Dans le monde, les idéologies d'extrême droite progressent, désignant l'étranger comme un bouc émissaire. Les conflits, les guerres et les crises climatiques déplacent des millions de personnes, pendant que les valeurs démocratiques – celles de la Convention de Genève, des droits de l'Homme et de l'Enfant – sont ouvertement remises en question.



Faire vivre le projet associatif dans nos territoires

Les groupes locaux : le cœur battant de La Cimade ❤️

La région comprend 7 groupes locaux : Besançon, Chalon-Sur-Saône, Dijon, Dole, Montbéliard, Nevers et le groupe de Yonne avec deux antennes : Auxerre et Sens. C'est près de 110 équipes et équipiers bénévoles qui ont œuvré sur tout le territoire.



Les équipes s'engagent au quotidien pour la défense des droits et de la dignité des personnes exilées.

Cela se traduit par des permanences d'écoute et de soutien juridique, dans nos locaux comme au sein de la prison de Joux-la-Ville ; des actions de sensibilisation auprès du grand public ; un travail de plaidoyer et de mobilisation inter-associative et des ateliers de français (ADF) et de conversation favorisant l'apprentissage linguistique et l'insertion.

Ce sont des engagements concrets, humains et ancrés dans les réalités locales, qui permettent chaque jour de faire vivre les valeurs de solidarité et de justice.

Un appui régional au service du collectif

La Cimade est une seule et même association composée en 2024 de plus de 3 934 adhérent·e·s dont 2678 bénévoles dans 98 groupes locaux et 134 salarié·e·s. L'association est organisée en 13 régions.

Au niveau local, les groupes de bénévoles s'auto-organisent autour de leurs actions de terrain et de la vie collective du groupe. Chaque groupe local réunit l'ensemble de ses bénévoles, en général une fois par mois – parfois tous les deux mois – quelle que soit leur mission (accompagnement juridique, ADF, sensibilisation, etc.).

En parallèle de ces temps collectifs, des réunions thématiques sont régulièrement organisées pour faire vivre et coordonner les différentes activités.

👉 Cette dynamique collective locale est essentielle : elle permet de porter les actions de manière concertée, en cohérence avec les positions nationales et les orientations régionales du mouvement.

L'équipe régionale, composée du bureau régional, du conseil régional et de l'équipe salariée, œuvre à faire vivre la dynamique associative à l'échelle Franche-Comté Bourgogne.

Elle est à la fois force de coordination, lieu de réflexion et soutien de proximité :

- Elle anime les instances régionales comme le conseil régional et l'assemblée régionale.
- Elle prépare et anime des journées régionales selon les besoins identifiés sur le terrain.
- Elle accompagne les groupes locaux dans leurs réflexions, leurs projets ou leurs transitions.
- Elle met en œuvre les orientations décidées collectivement lors de l'assemblée régionale, retravaillées ensuite en conseil régional.



En 2023-2024, l'équipe régionale, avec l'appui des services de la vie associative (DVA), a notamment accompagné la création de l'équipe de Dole, qui s'est officiellement constituée en groupe local de La Cimade Franche-Comté Bourgogne.

🎉 Félicitations à ce nouveau groupe dynamique, investi dans les actions de terrain et les valeurs du mouvement !

Les instances régionales et locales en 2024

Le conseil régional : une instance-clé de la vie associative. Élu en 2023, le conseil régional de La Cimade Franche-Comté Bourgogne s'est réuni à quatre reprises en 2024.

Préparé et animé par le bureau régional, il constitue l'instance statutaire de pilotage de la vie associative à l'échelle régionale, et fait le lien avec les instances nationales du mouvement.

- ◆ Il est composé de 9 membres élu·e·s fin 2024, représentant les différents groupes locaux de la région.
- Merci aux membres restant·e·s, et ceux parties qui ont fait vivre ce conseil depuis 2023.
- ◆ Le bureau régional, composé de trois personnes, a poursuivi son travail avec rigueur et engagement.
- ◆ La région participe au Conseil National en adoptant une représentation tournante.

Contact des instances : franche-comte.bourgogne@lacimade.org

| Poste | PRÉNOM | NOM | GROUPE LOCAL |
|---|-----------|---------------|---------------------|
| Trésorière régionale | Dolorès | ARNAO MARQUEZ | GL Chalon sur Saône |
| Membre du bureau | Beatrice | BOSSEAUX | GL Yonne |
| Membre du bureau | Talmi | SIMEHA | GL Dijon |
| Membre et représentant à l'assemblée générale | Mohamed | NABHANE | GL Yonne |
| Membre | Catherine | DAUDE-MIOTTE | GL Dijon |
| Membre | Françoise | LEROY | GL Besançon |
| Membre | Brigitte | CARLIER | GL Nevers |
| Membre | François | CLAUSTRE | GL Dijon |
| Membre | Alain | OLIVES | GL Yonne |

⌚ Le rôle du conseil régional est de permettre aux groupes locaux :

- de se rencontrer et échanger sur leurs pratiques, ainsi que de mutualiser leurs expériences et outils ;
- de se fixer des objectifs communs, dans une dynamique collaborative.
- Lorsque des questions internes émergent au niveau national, les instances régionales sont sollicitées pour alimenter les réflexions du conseil national et participer à la mise en œuvre des orientations votées lors de l'Assemblée générale du mouvement.

Le conseil régional a travaillé autour de plusieurs axes : une mobilisation contre la loi de janvier 2024, une volonté de s'inscrire davantage dans des mobilisations inter-associatives, l'accompagnement des nouveaux et nouvelles bénévoles, et une réflexion sur la manière de mieux valoriser les actions de sensibilisation. Ce travail de fond est encore en cours et a permis d'ouvrir des pistes de travail collectif à poursuivre en 2025.

En 2024, l'assemblée régionale, non élective, a été couplée à la Journée des bénévoles.

Un format qui a permis de présenter le rapport moral et financier, tout en renforçant les liens entre groupes locaux, dans un cadre convivial.

 L'année 2025 sera une année élective : le conseil régional sera renouvelé.

Certaines et certains élu·e·s poursuivront leur engagement, tandis que de nouveaux bénévoles viendront enrichir cette instance essentielle, véritable moteur de la dynamique régionale.

Une équipe salariée renforcée pour soutenir la dynamique régionale

L'équipe salariée en région repose en principe sur la présence d'une déléguée nationale en région, Anaëlle Vandermeersch. Après de nombreuses sollicitations, les besoins exprimés par la région ont été entendus : le recrutement d'un·e chargé·e de projet régional a été lancé, marquant une étape importante pour le développement du mouvement en Franche-Comté Bourgogne.



En lien étroit avec les instances régionales, et dans le cadre du projet associatif, l'équipe salariée a pour missions principales :

- La participation au développement et à l'animation du mouvement Cimade dans la région ;
- Le soutien aux équipes bénévoles dans leurs projets et activités locales (conseil juridique, actions de sensibilisation, ateliers de FLE, veille sur les pratiques administratives et judiciaires, etc.) ;
- L'accompagnement à la montée en compétences des bénévoles, à travers des formations régionales ou locales, des rencontres et des temps d'échanges ;
- L'appui au fonctionnement et à l'organisation des instances, qu'elles soient locales ou régionales.

 De décembre 2023 à mi-mai 2024, la délégation régionale a accueilli Julie Leblanc -étudiante en master relations internationales- en stage. Elle a mené un état des lieux de la dématérialisation et analysé ses impacts sur l'organisation des équipes locales et l'accompagnement des personnes étrangères par les bénévoles.

Merci à Julie pour son travail et bonne continuation !



Le 4 novembre 2024, Rolande TOSSOU a rejoint la délégation régionale en tant que Chargée de Projet Régional.

Elle est chargée de soutenir les projets des équipes locales, de renforcer les actions de sensibilisation et de développer les Ateliers de Français (ADF).

Elle contribue également au programme de formation des bénévoles engagé·e·s dans les différents groupes locaux.

Bienvenue dans la région !



Focus sur deux engagements régionaux majeurs de l'année 2024

1. 🤝 Un engagement renforcé dans les dynamiques inter-associatives



En 2024, l'axe régional le plus investi a été celui du renforcement des liens inter-associatifs.

Les équipes de la Cimade FCB se sont mobilisées tout au long de l'année, en rejoignant des dynamiques collectives, que ce soit dans la lutte contre la montée des extrêmes, la participation à des événements partenaires ou encore lors de journées associatives locales.

Parmi ces engagements, la participation active au collectif anti-CRA de Dijon illustre particulièrement bien cette dynamique.

🎯 Focus : le collectif anti-CRA de Dijon

Créé en février 2024 à l'initiative de militantes d'inspiration libertaire, le collectif anti-CRA de Dijon se réunit chaque premier jeudi du mois.

Il regroupe plusieurs organisations, dont ATTAC, la LDH, et La Cimade, très présente dans ses activités.

Face à la perspective concrète de l'ouverture d'un centre de rétention administrative à Dijon, avec des travaux annoncés pour 2025, ce collectif organise des mobilisations régulières et des actions de sensibilisation, dans une démarche résolument collective, antifasciste et antiraciste.



Les objectifs du collectif sont multiples :

- Alerter et sensibiliser l'opinion publique sur la réalité du quotidien des personnes au sein des centres de rétention
- Marquer son opposition ferme à l'ouverture de ce lieu par le plaidoyer et la mobilisation collective
- Créer une émulation inter-associative autour de la possible ouverture du CRA de Dijon pour développer la solidarité et la coopération entre les différentes structures et collectifs parties prenantes.

2. Au niveau national : un combat juridique contre les dysfonctionnements de l'ANEF

Depuis 2021, La Cimade dénonce la généralisation de la dématérialisation, qui fragilise l'accès aux droits des personnes étrangères, mais aussi de toutes celles en situation de précarité numérique.

En 2023, face aux nombreuses alertes liées à l'usage de l'ANEF (absence de récépissé, délais de traitement allongés, bugs informatiques, perte de codes, échanges impossibles...), l'idée d'une action juridique nationale a émergé.

Les équipes des permanences ont massivement fait remonter les effets concrets de cette dématérialisation, ce qui a abouti, après validation du Conseil national, au lancement d'un contentieux ANEF.



👉 2024 a ainsi été consacrée à la phase de recueil de données et de témoignages, en vue d'un dépôt d'action juridique en 2025. Les équipes de la région FCB ont été pleinement mobilisées dans cette dynamique : elles ont remonté des situations concrètes et partagé des témoignages tout au long de l'année, apportant une contribution essentielle à la constitution du dossier.

| Top 5 des dysfonctionnements observés | |
|--|-------------|
| MOTIFS | POURCENTAGE |
| Absence de réponse (non respect des délais légaux...) | 46 % |
| Autres dysfonctionnements (situation pas comprise dans ANEF, incident téléservice hors ANEF, inconnues...) | 21 % |
| Pas de créneaux de rendez-vous disponibles | 12 % |
| Bloque ANEF incompréhensible | 9 % |
| Impossible d'accéder au PAN ou inefficace | 4 % |

🎓 Une étude régionale pour nourrir la réflexion : le travail de Julie Leblanc

Les équipes de la région FCB ont été pleinement mobilisées dans cette dynamique, en tant qu'observatrices directes des effets de la dématérialisation. Elles ont contribué à enrichir le dossier national par des remontées précises de situations problématiques et de témoignages concrets.

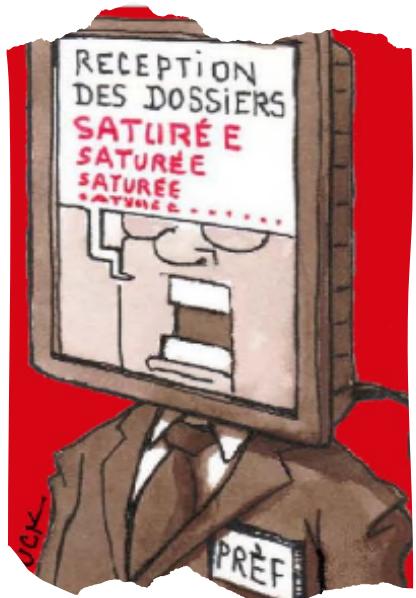
En soutien à cette démarche nationale, une stagiaire a été accueillie au sein de la délégation régionale pour approfondir la réflexion autour de la dématérialisation et de son impact sur les pratiques d'accompagnement en permanence.

Julie Leblanc a mené une étude intitulée : "La fracture numérique dans l'entrave à l'accès au séjour : Développement et usage en région BFC du dépôt en ligne des demandes de titre de séjour sur l'ANEF".

Durant son stage (déc. 2023 – mi-mai 2024), elle a :

- participé aux permanences juridiques,
- échangé avec les groupes sur leurs pratiques et difficultés,
- rencontré des personnes accompagnées,
- animé des temps de réflexion dédiés, notamment à Nevers et Montbéliard.

Son travail a permis de mieux comprendre les effets de la dématérialisation sur le terrain, et d'ouvrir des pistes pour adapter les postures et pratiques d'accompagnement.



La solidarité en actions

⚖️ L'accompagnement et le soutien juridique des personnes étrangères

| TYPE DE SOLLICITATION | PART |
|-------------------------|------|
| Séjour | 56 % |
| Asile | 25 % |
| Protection de l'enfance | 8 % |
| Éloignement | 4 % |
| Droits sociaux | 3 % |
| Violence | 1 % |
| Autres | 4 % |

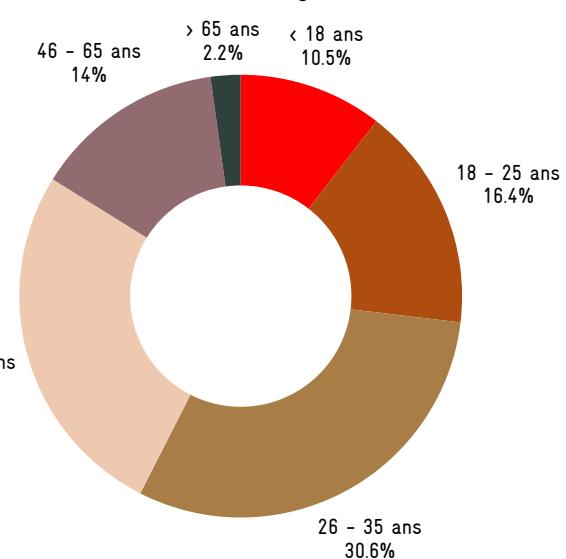
Les bénévoles de La Cimade assurent des temps d'écoute inconditionnels, confidentiels et accessibles à toutes et tous.

En 2024, 2435 personnes ont été accompagnées par les équipes bénévoles de la région Franche-Comté Bourgogne, à travers un peu plus de 5695 suivis dont 1745 nouveaux dossiers, comprenant des entretiens individuels ou collectifs, des échanges téléphoniques, des réponses par mail, ou encore des orientations vers d'autres structures.

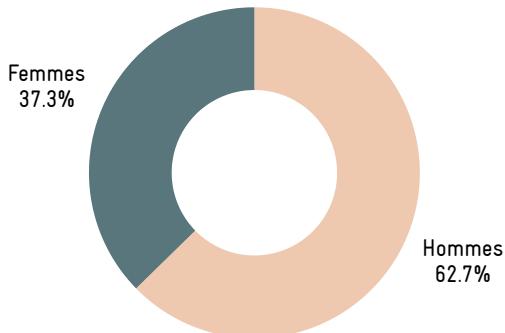
Les groupes locaux assurent en moyenne deux demi-journées de permanence par semaine, avec une implication particulièrement forte à Dijon, où entre 35 et 80 créneaux sont proposés chaque mois, soit entre 5 et 25 rendez-vous par semaine selon les périodes.

Plus de la moitié des demandes d'accompagnement concerne le séjours. Les motifs les plus explicités sont les premières demandes (36%), les renouvellements de titres temporaires (13%) et le regroupement familial (8%)

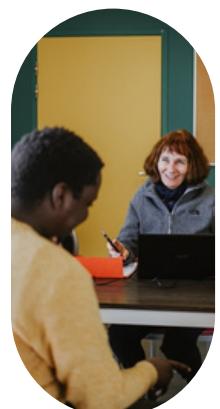
Tranche d'âge*



Répartition par sexe*



- 📍 Dans les départements ruraux – notamment la Nièvre et l'Yonne – les équipes font face à une demande proportionnellement plus importante. Ces territoires souffrent d'un manque de structures d'accompagnement, d'avocats spécialisés trop peu nombreux, et d'un accès plus difficile aux services publics. Cela rend l'engagement des bénévoles d'autant plus crucial pour maintenir un accès minimal aux droits.



*Toutes les données proviennent du logiciel interne SAAM

© Nathalie Bardou



Les ateliers de français #ADF



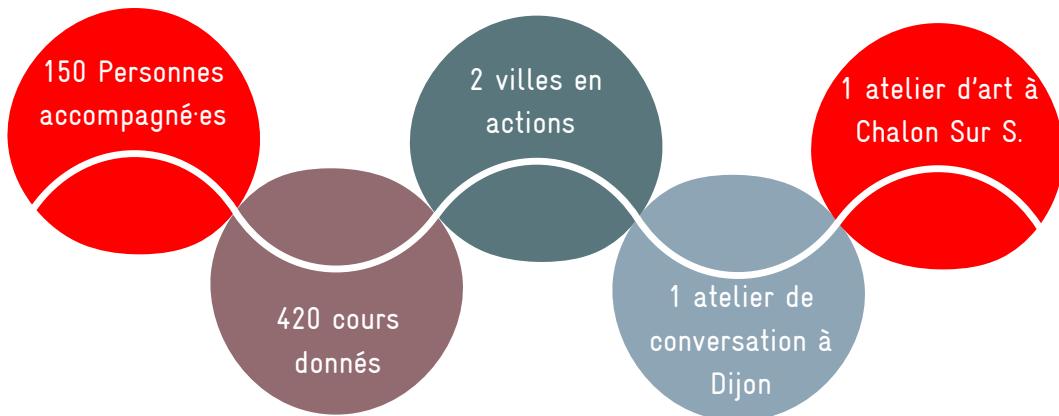
Les ateliers de français à La Cimade, nationalement c'est :

- 400 bénévoles engagés,
- 34 groupes locaux investis,
- 2 500 personnes accompagnées chaque année,
- 313 heures d'ateliers hebdomadaires pour environ 1 790 apprenant·e·s,
- 30 projets culturels et 1 plaidoyer national structuré.

👉 En région Franche-Comté Bourgogne, deux groupes locaux animent des ateliers de français :

- Dijon : 16 bénévoles qui proposent 10 créneaux par semaine,
- Montbéliard : 6 bénévoles dont 2 bénévoles des permanences en soutien qui proposent 2 créneaux, réduits à 1 depuis septembre 2024 faute de bénévoles disponibles.

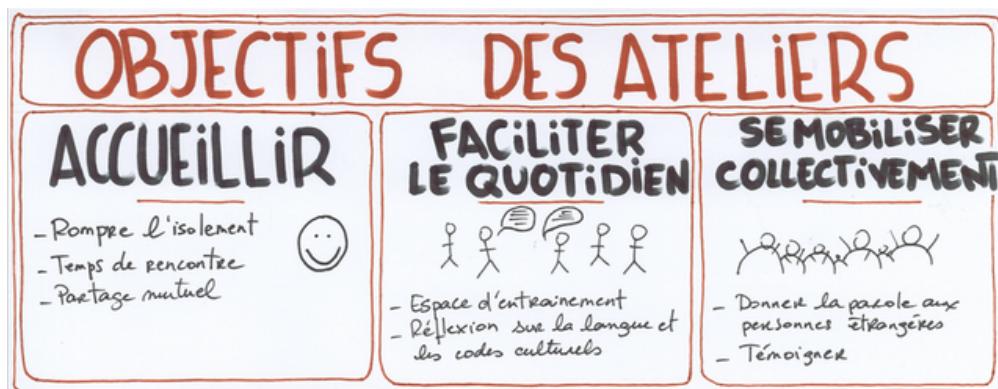
© Nathalie Bardou



📈 En 2024, les bénévoles ont constaté une hausse de participation au premier semestre, probablement liée à la réforme de janvier 2024, qui introduit un renforcement des exigences linguistiques pour les titres de séjour, mais aussi au bouche-à-oreille : les demandes augmentent, et de nombreux organismes saturés (associatifs ou institutionnels) réorientent vers La Cimade les personnes en attente de place.

🗣️ À Montbéliard, les groupes ADF sont constitués majoritairement de femmes vivant à proximité du local.

À Dijon, les groupes sont plus mixtes, avec des apprenant·e·s venant de différents quartiers, souvent éloignés du lieu d'atelier.



© Marianne Bel

📢 Les actions de sensibilisation

En région Franche-Comté Bourgogne, les actions de sensibilisation sont aussi nombreuses que variées, portées avec conviction par les équipes locales tout au long de l'année. On y retrouve :

- des mobilisations inter-associatives en soutien aux revendications du mouvement,
- des interventions en milieu scolaire, auprès de jeunes publics et d'adultes,
- des temps d'échanges avec des assistante·s sociaux·ales,
- des cercles de silence,
- des stands lors d'événements grand public,
- des actions de sensibilisation auprès de syndicats, etc.



Stand 8 mars – exposition
Femme Forte

Mobilisation contre la
loi Darmanin



Action de sensibilisation –
Jeu parcours migrant·es



Mobilisation – Journée
internationale des migrant·es

👉 Ces actions visent à changer les regards sur les migrations, à porter la parole des personnes concernées et à construire des espaces de dialogue dans des contextes souvent marqués par les préjugés et les discours stigmatisants.



Exposition Femme Forte

Flyer – Contre la
construction du CRA



Action de sensibilisation –
Malinké au festival No
LOGO



Stand Cimade de Nevers



Migrant'Scène dans la région

Le festival Migrant'Scène est l'événement phare de cette mobilisation régionale, festival propre à la Cimade au niveau national : un temps fort mêlant rencontres, culture et engagement, qui permet de donner de la visibilité à nos combats et de fédérer un public large autour des valeurs de solidarité et de justice. En 2024, la région Franche-Comté Bourgogne s'est saisie de cette dynamique avec engagement. Le thème pour 2024-2025 est "Tissons demain : Place aux alternatives, place à l'altérité".

En 2024, 4 groupes locaux ont proposé des évènements durant le festival

Besançon

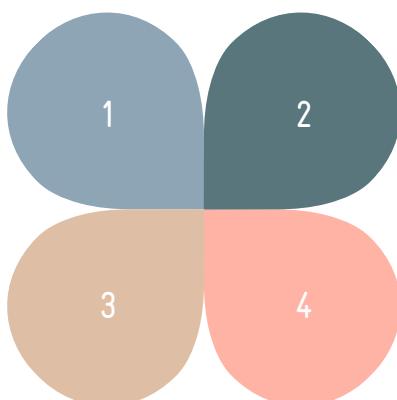
Organisation d'une soirée festive suivit d'un repas afghan. Au programme : des textes et des chants présenté par des personnes migrantes, une pièce de théâtre avec des jeunes accompagnées.

Nevers

Une programmation variée, avec par exemple : un concert le 7 décembre : 270 entrées, une belle réussite avec des groupes engagés (La Mossa et Zihya).

Cinéma : succès de "L'histoire de Souleymane", bonne visibilité pour la Cimade.

Exposition photo : projet local valorisant les parcours d'exil.



Dijon

Mise en place d'une chorale avec des apprenant·e·s des ateliers de français, des bénévoles et 2 étudiants de l'école supérieure de musique. Un concert organisé avec 2 chorales locales pour Migrant'scène.

Yonne (Sens)

Organisation d'un Ciné-Débat sur le film « ZOU » de Claire Glorieux



La coordination nationale s'est donné pour cap le **"faire ensemble"**. Il s'agit ici de co-construire des actions où les personnes migrantes et les publics que l'on souhaite sensibiliser participent ensemble, sur un pied d'égalité.

Ce changement de posture, déjà amorcé dans plusieurs groupes, rejoue une ambition régionale : favoriser des espaces de rencontres et d'initiatives partagées, qui valorisent les expériences croisées, les récits de vie, et les alternatives concrètes à l'exclusion.

Le thème 2024-2025, "Tissons demain", trouve donc un écho particulier dans notre région, où les équipes bénévoles ont à cœur d'inventer des formes d'actions plus participatives, inclusives et ancrées dans les réalités locales.

Cap sur l'avenir

➤ Perspectives 2025

L'année 2025 s'ouvre dans un contexte politique encore incertain, marqué par la montée des discours de rejet et la restriction persistante des droits des personnes étrangères. Dans ce climat, la vigilance citoyenne et associative reste plus que jamais essentielle.

En région Franche-Comté Bourgogne, plusieurs axes guideront l'action collective :

- Accompagnement à l'usage des outils internes : soutenir les équipes dans la prise en main de Cimadocs (intranet) et SAAM (outil de suivi des permanences), afin de renforcer l'autonomie et la circulation de l'information.
- Renforcement des liens entre les groupes locaux : permettre à Rolande, chargée de projet régional, de rencontrer chaque équipe et de faire émerger des projets de sensibilisation, notamment via les Tandems Solidaires, leviers d'actions partagées entre établissements scolaires et bénévoles.
- Organisation d'un temps fort régional en avril : la Journée de décryptage, pensée comme un moment d'analyse collective, sera également un espace d'échanges ouvert aux partenaires et sympathisant·e·s, dans une logique d'élargissement du réseau militant.

⌚ Poursuite des chantiers engagés par le conseil régional en 2024, avec une attention particulière portée à :

- L'investissement dans les dynamiques inter-associatives,
- L'accueil et la formation des nouveaux et nouvelles bénévoles,
- Une meilleure valorisation des actions de sensibilisation.

L'objectif : organiser une Assemblée régionale élective entre fin mai et début juin, pour renouveler l'engagement démocratique des équipes.



Concert Chorale - Migrant'Scène 2024



Journée des bénévoles 2024

📘 Un engagement fort pour la formation

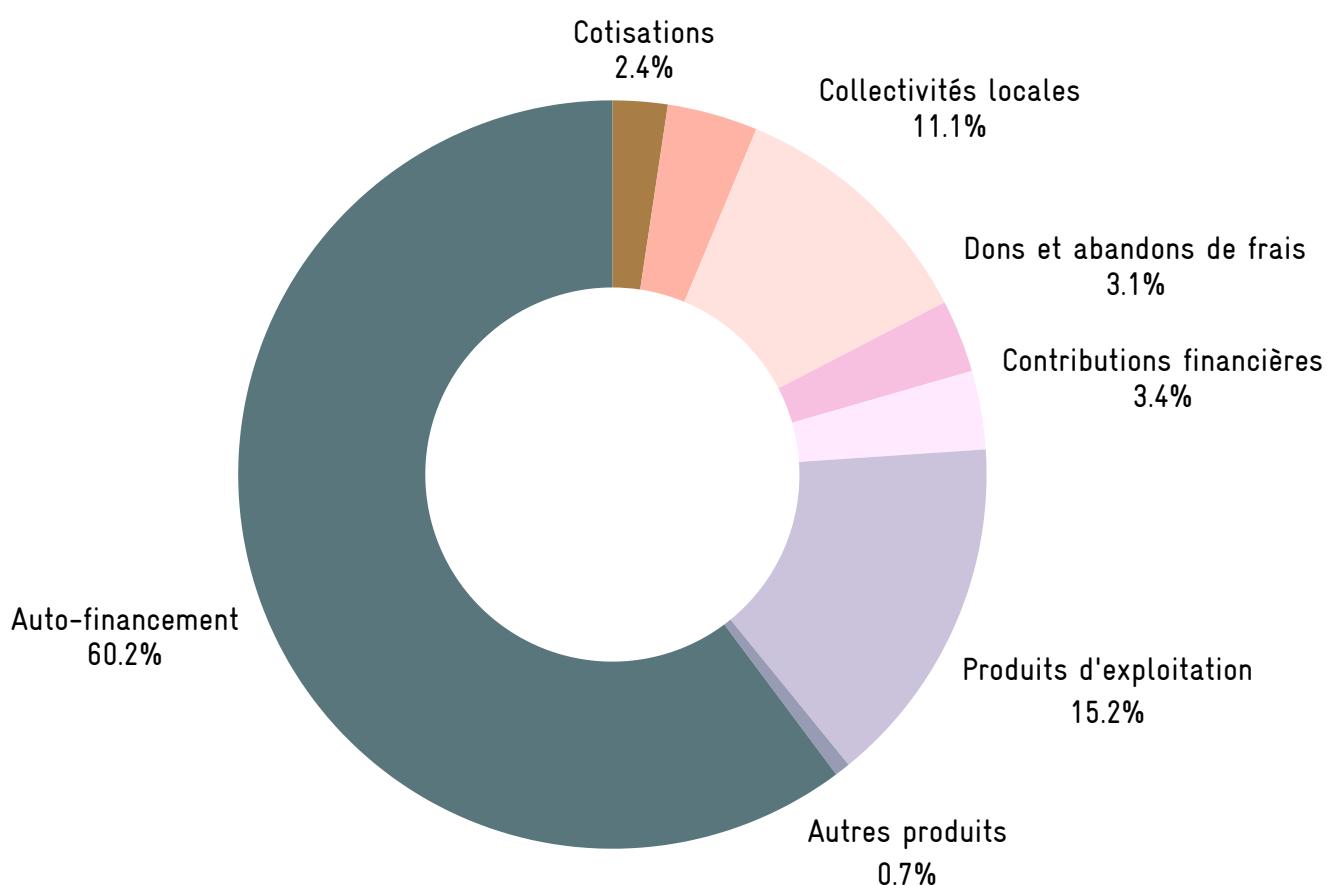
Informer, décrypter, transmettre : La Cimade affirme sa mission d'éducation populaire. En 2025, la région souhaite renforcer l'accompagnement des bénévoles via des formations juridiques plus régulières, mais aussi élargir l'offre sur deux autres piliers du mouvement : les ateliers de français et la sensibilisation. L'arrivée de Rolande, chargée de projet régional, permettra d'impulser cette dynamique et de répondre aux besoins exprimés localement.

🤝 Ils nous soutiennent : partenaires & financements

Un grand merci aux militantes et militants de La Cimade pour leur engagement, et à nos partenaires pour le travail accompli ensemble en 2024.

Merci également à nos donateurs et donatrices pour leur générosité !.

Sources de financement 2024



Nous tenons particulièrement à remercier les bailleurs locaux qui nous permettent de mener à bien nos activités : Région Bourgogne-Franche Comté, Cercle laïque Dijonnais, MJC Montchapet de Dijon, ville de Besançon, ville de Chalon-sur-Saône, ville de Dijon, ville de Sens, Église protestante Unie d'Auxerre, Église protestante Unie de Montbéliard, Eglise Protestante Unie de Nevers, Secours Populaire Antenne de Dole.

BESANÇON (25)

Adresse postale : La Cimade-BainsDouches, 1 rue de l'école-25000 Besançon

 Tél: 07 85 79 99 81 -  Email: besancon@lacimade.org

CHALON-SUR-SAÔNE (71)

Lieu : Espace Jean Zay, 4 rue Jules Ferry, 71100 Chalon-sur-Saône

 Tél: 07 53 27 94 08 -  Email: chalon-sur-saone@lacimade.org

DIJON (21)

Lieu: 2H rue Darius Milhaud-21000 Dijon

 Tél : 03 80 53 31 19- Email: dijon@lacimade.org

MONTBELIARD (25)

Lieu : 8 rue Saint Saëns, 25200 Montbéliard

 Tél: 03 81 98 31 65 -  Email: montbeliard@lacimade.org

NEVERS (58)

Adresse postale : La Cimade, 14 rue Georges Guynemer-58000 Nevers

 Tel : 06 40 83 99 80 -  Email: nevers@lacimade.org

YONNE-Auxerre (89)

Lieu: 2, rue des boucheries- 89000 Auxerre

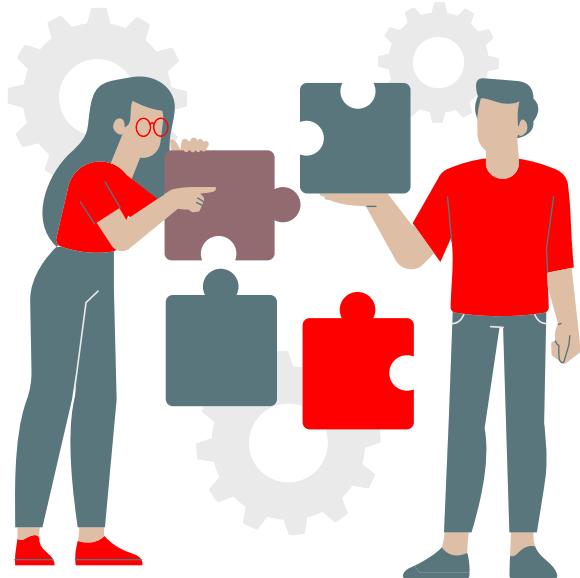
 Tél : 07 70 63 11 07 -  Email : yonne@lacimade.org

YONNE -Sens (89)

Lieu : Espace de la vie citoyenne, 35 rue de la Pépinière, 89100 Sens

 Tél. : 07 70 63 11 07 -  Email : yonne@lacimade.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 CIMADE FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE



la Cimade
Franche-Comté Bourgogne
L'humanité passe par l'autre

COORDONNÉES

Délégation Régionale

franche-comte.bourgogne@lacimade.org

Adresse postale : 75 rue Condorcet 21000 Dijon



<https://www.lacimade.org/regions/franche-comte-bourgogne/>